Vol. XXV[illegible] Saint-Boniface, Manitoba, 9 Novembre 1898. No. 51.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne...... 10 cts
Chaque insertion subséquente 5 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

MGR LANGEVIN A NECHE

Sa Garndeur Mgr Langevin était, le 30 octobre dernier, en visite à Neche (N. D.), chez M. l'abbé Lavigne. On lui a fait une réception magnifique. Sa Grandeur avait bien voulu chanter les Vêpres et présider à la bénédiction du Très-Saint-Sacrement. L'église de Neche avait revêtu, pour la circonstance, ses ornements et ses parures les plus riches ; tout avait un air de fête inusité.

Mgr a adressé la parole à la foule nombreuse venue pour le voir et l'entendre. Dans une allocution en anglais, il s'est attaché à prouver que l'Eglise catholique était la source de la véritable grandeur ; il a de plus exhorté ses auditeurs à se montrer en toutes circonstances, fiers de la foi catholique et de ne pas craindre d'affirmer au grand jour leurs croyances religieuses.

Puis adressant la parole en français, le vénéré prélat nous a parlé avec éloquence, de nos gloires nationales, de la valeur et de la piété de nos ancêtres et des hautes leçons que nous devons tirer de leurs grands exemples. Ce qui distinguait nos pères et mères, c'était leur amour de l'Eglise et leur amour de foyer ; ces deux vertus ont été le secret de leurs éclatants succès et seront pour les générations actuelles le moyen le plus sûr d'obtenir la prospérité temporelle et d'assurer leur bonheur au-delà des limites de cette vie. Ces deux discours produisirent une vive impression sur tous les assistants. Les RR. M. Fillion, curé de St-Jean-Baptiste, et M. Woodcutter, curé de Gretna, accompagnaient Mgr Langevin.

M l'abbé Lavigne, curé, ainsi que la population de Neche tout entière, garderont un souvenir reconnaissant au digne Archevêque de Saint-Boniface et aux révérends messieurs qui l'accompagnaient, de l'honneur qu'ils leur ont procuré en daignant les visiter. *COMMUNIQUE.*

LE VOYAGE DE GUILLAUME II EN PALESTINE

(Du *Courrier de Bruxelles*)

Si l'on avait pu douter un seul instant du véritable caractère du voyage qu'entreprend Guillaume II, on devrait être aujourd'hui complètement éclairé par le langage des feuilles allemandes protestantes.

Aussi longtemps qu'il s'est agi de gagner les catholiques de l'Empire à l'idée de ce voyage ; aussi longtemps que l'Empereur et ses conseillers ont espéré gagner les complaisances de Rome, on a parlé de ce voyage que pour en faire ressortir les avantages au point de vue national allemand.

On se défendait vivement de vouloir lui donner le caractère d'une manifestation protestante ; on invitait même les évêques catholiques à se mêler, dans la suite de l'Empereur, aux pasteurs et aux rabbins.

Cest assez pénible à constater, mais les journaux catholiques allemands, d'ordinaire plus circonspects, donnèrent naïvement dans le panneau.

Obéissant à un sentiment plus allemand que catholique, il refusèrent d'abord de s'incliner lorsque le Pape éleva la voix pour maintenir le droit de la France à exercer le protectorat sur les missions catholiques dans les pays d'Orient et l'on put craindre un moment de voir des journaux catholiques exciter les missionnaires allemands à méconnaître l'autorité de Rome.

Heureusement, les protestants se sont chargés de dissiper eux-mêmes les illusions des catholiques trop confiants. C'est ainsi que la *Nationol-Zeituug* écrit que l'église du Rédempteur à Jérusalem ne peut-être vue que d'un mauvais œil par les catholiques ultramontains, que cette église sera un refuge de la paix et de la tolérance dans cette ville de l'intolérance, de la superstition et du fanatisme. Ce n'est déjà pas mal. Il y a mieux. La *Natianal-Zeitung*, en effet, développe cette idée que l'inauguration de l'église du Rédempteur est un événement historique qui consacre à la fois les progrès du protestantisme et de civilisation allemande en Orient. C'est l'éternel refrain : le protestantisme est le véritable véhicule de la civilisation et la germanisation en Orient aussi bien qu'en Pologne et... en Alsace-Lorraine.

Maintenant que l'heure est arrivée, les protestants entendent bien garder pour eux tout le bénéfice de cette entreprise où l'Empereur Guillaume mêle les soucis de sa politique, aux ardeurs de sa foi luthérienne. C'est Luther qu'on exaltera le 31 octobre à Jérusalem, le pasteur Hulle le proclame hautement dans le *Moniteur de l'Eglise évangélique* : "Le 31 octobre, écrit-il, sera inaugurée à Jérusalem l'église évangélique du Sauveur ! Merveilleuses pensées que cet événement évoque : le 31 octobre, jour où est célébrée la fête de la Réforme, jour où furent affichées les thèses (de Luther), jour de naissance du protestantisme !"

Et il poursuit : "Eglise du Sauveur : en plein pays payen (*sic*) elle s'élèvera comme un magnifique symbole, un puissant *sola fide !* Jérusalem, la ville où Notre-Seigneur a souffert et est mort, terre bénie, capitale de la Terre Sainte ! Dans ce pays et en ce jour, à cette occasion, notre empereur, le protecteur du protestantisme, le souverain de l'évangélique Allemagne, entouré des grands de l'Empire et de l'Eglise, rendra témoignage de la foi de ses pères, de son peuple !"

Que deviennent au milieu de tout cela les sujets catholiques de l'Empereur ?

Un autre journal écrit :

"Un acte historique va s'accomplir avec l'inauguration de l'église du Sauveur à Jérusalem, *il constitue un succès du protestantisme et du germanisme.* La plus jeune confession chretienne qui renferme en elle le libre examen et la critique biblique, le développement du christianisme et de l'humanité, acquiert par là à Jérusalem une situation égale à celle des autres confessions. La *nation allemande* s'etablit là à côté des Français, des Espagnols, des Italiens, des Grecs et des Slaves, des Juifs et des Arabes."

C'est donc bien un triomphe protestant que Guillaume II va chercher à Jérusalem, avec la complicité du Turc. Son acte fait partie de ce vaste plan dont nous signalions dernièrement les progrès, qui pousse en ce moment toutes les puissances protestantes contre l'influence catholique.

La Franc-Maçonnerie en est l'inspiratrice et l'on ne saurait s'étonner de voir la Prusse, créée et façonnée par elle, y jouer le premier rôle.

UN DECES AU COUVENT DE STE-ANNE DES CHENES

Ce matin nous étions saisis par le son des glas ; pourtant, à la plupart aucun cas de maladie ne faisait prévoir un deuil. Le bon Dieu avait jeté les yeux sur une petite enfant de huit ans qu'il avait sans doute voulue au milieu de ses anges. Petite Berthe Desautels, pensionnaire au Couvent de Ste-Anne avait quitté la terre vers les cinq heures du matin. Croyant à une mort subite occasionnée par un changement survenu dans une maladie qui n'avait paru qu'une légère indisposition, nous nous disions quelle surprise douloureuse avait dû être cette nouvelle imprévue pour les parents, et nous ne pouvions en même temps nous empêcher de penser à la douleur et aux regrets des Révdes Sœurs. Bientôt nous apprîmes que les parents avaient pu être mis au courant de la maladie de la petite Berthe, que la mère et une tante de l'enfant avaient passé cette dernière nuit à son chevet en compagnie de la Révde Sœur Supérieure.

L'enfant s'était sentie indisposée mercredi dernier et comme sa mère était passée au couvent "Berthe n'est pas bien, lui dit la Sœur Supérieure, je ne crois pas que sa maladie devienne grave, j'en aurai bien soin si vous la laissez, mais comme les soins d'une mère sont incomparables si vous aimez à la ramener à votre demeure nous n'en serons point formalisées." Lorsque la mère voulut emmener l'enfant, celle-ci demanda avec instance à demeurer au couvent, "Ma Sœur Supérieure, disait-elle, a bien soin de moi. Et l'enfant demeura au couvent et tout le cours de sa maladie il lui fallut "ma Sœur Supérieure" soit qu'il s'agit de lui faire prendre des potions, des remèdes, où qu'il fallût l'aider à se lever.

Cette petite aimait le couvent, se montrait docile et affectueuse pour ses maîtresses, aimable pour ses petites compagnes.

De son lit de souffrance elle tenait compte des exercices auxquels la cloche appelait les élèves et regrettait de ne pouvoir y assister, de ne pouvoir dire son chapelet, de ne pouvoir prier. Les parents venaient chaque jour constater l'état de la petite malade. Samedi, la Sœur Supérieure ne sachant que penser de sa maladie lui dit : Berthe est-ce que cela te ferait beaucoup de peine si le bon Dieu voulait que tu mourusses ? O non ! dit-elle, ma Sœur, je ne trouve pas la vie si belle ! Si tu savais devoir mourir aimerais-tu à te confesser ? Certainement, dit-elle ! M. le Curé vint par hasard, et la confessa, lui donna l'Extrême-Onction. M. le Curé aurait désiré lui donner la Ste-Eucharistie, la jugeant suffisamment instruite. L'enfant en témoignait le désir, mais comme son estomac ne pouvait rien garder il fut impossible de lui donner la Sainte-Communion. De vendredi à samedi la pauvre petite avait passé une mauvaise nuit et comme le samedi soir elle paraissait plus mal la mère demeura auprès de l'enfant et eut la consolation, dans sa douleur de recueillir son dernier soupir. Une subite faiblesse avait pris l'enfant vers les cinq heures du matin et en quelques minutes avait mis fin à sa frêle existence. Depuis la fondation de notre couvent en 1883 c'est la première fois qu'il reçoit la visite de l'ange de la mort.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à Monsieur et à Madame Avila Désautels et à leur famille éplorée.

Nous croyons devoir étendre ces condoléances aux Révérendes Sœurs de notre couvent.

DES AMIS.

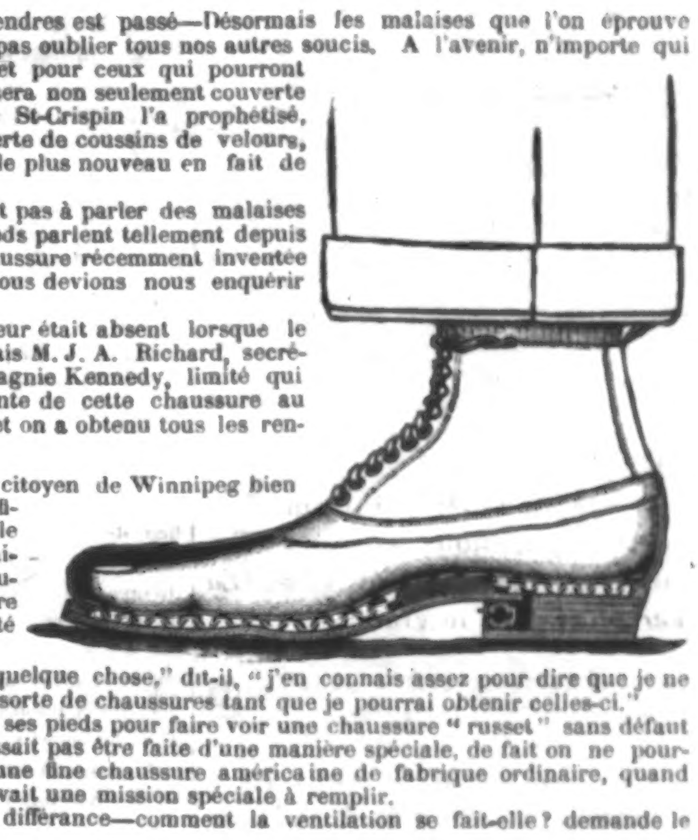
Ste-Anne des Chênes, 6 novembre 1898.

UNE NOUVELLE CHAUSSURE

On pourra desormais marcher avec plus d'aise

UNE CHAUSSURE QUI RESPIRE L'AIR FRAIS A CHAQUE PAS QUE L'ON FAIT

Le temps des pieds tendres est passé—Désormais les malaises que l'on éprouve aux pieds ne nous feront pas oublier tous nos autres soucis. A l'avenir, n'importe qui pourra marcher sur l'air, et pour ceux qui pourront se payer ce luxe la terre sera non seulement couverte de tapis de cuir, comme St-Crispin l'a prophétisé, mais elle sera aussi couverte de coussins de velours, s'ils portent ce qu'il y a de plus nouveau en fait de chaussures.



Les gens qui n'aiment pas à parler des malaises qu'ils éprouvaient aux pieds parlent tellement depuis quelques temps d'une chaussure récemment inventée que nous avons cru que nous devions nous enquérir du sujet.

M. Kennedy, l'inventeur était absent lorsque le reporter c'est présenté, mais M. J. A. Richard, secrétaire-trésorier de la Compagnie Kennedy, limité qui contrôle maintenant la vente de cette chaussure au Canada, a été interviewe et on a obtenu tous les renseignements voulus.

M. Richard est un citoyen de Winnipeg bien connu dans les cercles financiers de cette ville comme un homme d'affaires économe. Mais au sujet de la nouvelle chaussure son enthousiasme l'a porté à être loquace.

"Oui, j'en connais quelque chose," dit-il, "j'en connais assez pour dire que je ne porterai jamais une autre sorte de chaussures tant que je pourrai obtenir celles-ci."

Il avança alors un de ses pieds pour faire voir une chaussure "russet" sans défaut qu'il portait, qui ne paraissait pas être faite d'une manière spéciale, de fait on ne pourrait pas la distinguer d'une fine chaussure américaine de fabrique ordinaire, quand même on saurait qu'elle avait une mission spéciale à remplir.

"Mais quelle est la différence—comment la ventilation se fait-elle ? demande le reporter.

"Oh, cela est bien simple, répondit M. Richard, en montrant en même temps un morceau de caoutchouc de forme drôle.



"Voyez-vous, nous mettons ceci entre la semelle intérieure en cuir et la semelle extérieure en cuir ou en caoutchouc de la chaussure."

"En pressant sur cette semelle vous voyez que son épaisseur diminue de moitié, et en relachant l'élasticité du fil central lui fait reprendre toute sa forme primitive, de cette manière la semelle de la chaussure se trouve convertie en une véritable pompe à air que la pesanteur du corps de celui qui porte la chaussure fait fonctionner chaque fois qu'il fait un pas.

M. Richard a expliqué que l'expansion de la semelle du centre, lorsque le pied était levé, attirait de l'air frais dans les corrugations par l'entremise de la petite valve, et que l'air une fois entré ne pouvait pas sortir par là où il était entré parce que la valve ne fonctionnait que d'une seule manière, de sorte que le pied, lorsqu'il était pressé en bas, forçait l'air à monter par les perforations qui se trouvent dans la semelle intérieure et le renvoie ensuite autour du bas pour le faire sortir au-dessus de la chaussure.

On estime qu'à tous les vingt pas qui sont faits on force de sortir et de renouveler le montant total d'atmosphère contenu dans la chaussure, ce qui effectue une ventilation, certaine conservant les bas secs et les pieds résistants et sains.

Quand tous les hommes à Montréal constateront comme je le constate maintenant, dit M. Richard, le confort accordé par ces chassures, l'aise qu'elles accordent quand on marche, la cessation de vibration et d'élasticité peu ferme et peu solide qu'offrent les chaussures ordinaires, il nous faudra une légion de commis pour servir à nos comptoirs.

"Je ne voudrais pas me passer d'une paire de ces chaussures quand même elles coûteraient deux fois autant que les prix auxquels elles sont vendues et je suis certain que ceux qui les auront portées une fois ne voudront plus en porter d'autres.



"C'est comme si après avoir marché sur un pavé en pierre vous commenciez à marcher sur un tapis de velours épais, et vous pouvez marcher deux fois autant sans vous sentir fatigué ou sans avoir mal aux pieds."

"Je suppose que c'est parce que la semelle intérieure qui plie pour prendre la forme de la semelle du pied et qui se conforme à chaque mouvement des os et des muscles, distribue l'offort fait sur une plus grande superficie et soulage certaines parties du pied, ordinairement surchargé de travail par suite de toutes la pesanteur du corps et du travail fait en marchant."

D'après les renseignements obtenus on a découvert que la simple valve du talon, qui ne coûte qu'environ 2 cts, agit comme robinet contre l'entrée de l'eau ou de la boue durant les saisons pluvieuses.

La semelle de la chaussure, quand on y met le pied, s'aplâtit comme cela arrive pour les pneus de bicycles, apportant par là une plus grande étendue de surface en contact avec le terrain, distribuant l'usure sur une plus grande proportion du cuir et accordant une retention plus ferme sur les trottoirs.

La "Respira" tel est le nom donné à ces chaussures qui seront fabriquées en cette ville et vendues en gros sur une grande échelle dans tout le Canada. De splendides offres ont été faites pour obtenir les patentes de ces chaussures aux Etats-Unis et en Angleterre, et l'inventeur devrait en retirer des profits considérables si non une grande fortune.

DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Upton

Durant la nuit du 27 octobre des voleurs se sont introduits chez M. Joseph L'Heureux. Après s'être emparé d'une somme de $15.00, ils ont mis le feu aux appartements. Un tout jeune enfant, suffoqué par la fumée, avertit son père qui parvint à se rendre maître des flammes. Les dommages sont assez considérables. Pas d'assurances.

Ste-Therese

La bénediction de la nouvelle chapelle du Séminaire de Sainte-Thérèse aura lieu le 9 novembre prochain par Sa Grandeur Mgr P. Bruchési, archevêque de Montréal.

Hochelaga

Son honneur le Lieutenant-Gouverneur de Québec a visité, le 3 novembre, le couvent des religieuses de Jésus-Marie.

Georgeville

Le petit village de Georgeville a une bibliothèque publique de 2,000 volumes.

Beauce

M. Z. Obalski, inspecteur des mines de la province de Québec, rapporte que l'extraction de l'or, près de la rivière Chaudière, dans la Beauce, est assez considérable. Le rendement a été d'environ $4,000 cet été, bien que les travaux ne soient pas encore entrepris sur une grande échelle.

Nicolet

D'audacieux voleurs se sont introduits dans le magasin de M. Julien Courteau, marchand en gros. Ils ont fait sauter le coffre-fort et ont enlevé une forte somme d'argent. La détonation a été d'une telle violence que toutes les vitres du magasin ont volé en éclats. Dans la même nuit, les voleurs ont opéré chez M. N. Trahan, marchand, et là aussi ont enlevé une quantité de marchandises.

Yamachiche

On commence à parler, à Yamachiche, d'élever un monument à la mémoire des premiers colons de la paroisse, de ceux qui, au commencement du XVIIIe siècle, opérèrent les premiers défrichements.

AVIS

Toutes communications concernant la rédaction du journal devront être adressées à

JOSEPH BERNIER,
DIRECTEUR.

Toute communication concernant des travaux d'imprimerie, ou les annonces dans le journal, devra dorénavant être adressée à MM. BÉRUBÉ & CIE, à qui devront aussi se faire les remises pour souscriptions au journal.

Le Manitoba.

Mercredi, 9 Novembre 1898

Nous reproduisons de la *Vérité* du 5 novembre, les lignes suivantes :

"L'autre jour on a fêté M. Tarte, à Sorel, " et M. Tarte a prononcé un grand discours " Il a dit, d'après son propre organe, que " la question des écoles est disparue de la " scène." Cela est faux. Et M. Tarte sait " que cela est faux. M. Laurier sait que " cela est faux. Cette question ne disparaîtra de la scène que lorsqu'elle sera ré" glée. Et elle ne sera réglée que lorsque " la minorité manitobaine sera réintégrée " dans la jouissance de tous ses droits na" turels et constitutionnels ; lorsqu'elle sera " aussi bien traitée que l'est la minorité " protestante dans la province de Qué" bec."

Après nous être informés à l'archevêché, nous pouvons affirmer qu'en s'exprimant ainsi *La Vérité* est dans le vrai.

LE CONGRES DE COLONISATION

Le 22 du courant s'ouvrira à Montréal un congrès dont la colonisation fera tout le programme.

Nous applaudissons de tout cœur à cette initiative. La colonisation reste pour notre race l'œuvre nationale par excellence. La province de Québec a d'immenses régions à peupler, avec des ressources inépuisables. Québec peut non-seulement contenir et faire vivre sa population actuelle, mais une population décuplée.

Il est donc très à propos que l'on songe à jeter sur de nouveaux points des noyaux de population, qui, rayonnant à leur tour, élargiront notre sphère d'influence, tout en procurant à ceux qui auront obéi à cette impulsion patriotique, l'aisance, sinon la fortune.

Si le congrès qui va s'ouvrir pouvait déterminer l'un de ses grands mouvements qui entrainent les peuples, multiplient leur force et leur action, les transforment en ouvriers de leur propre grandeur et de leur puissance future, il ferait époque dans l'histoire des grands travaux entrepris dans l'intéret de notre avancement matériel et national.

Et certes nous souhaitons bien vivement qu'il en soit ainsi. Si perdus que nous soyons pour la nationalité, au dire de quelques publicistes, il nous reste encore assez d'affection pour cette nationalité pour désirer ardemment que la province qui en a été le berceau sur cette terre d'Amérique se développe et se fortifie, grandisse et s'élève au premier rang des influences dominantes en ce pays.

Au fait, nous ne sommes pas, quoique fixés au Manitoba, si perdus que cela pour la nationalité.

Nous n'hésitons même pas à dire que nous faisons, dans cette partie du Canada, une œuvre à laquelle nos nationaux de l'Est sont fortement intéressés.

Peut-être est-ce aussi la pensée des promoteurs de ce congrès, puisque le Manitoba et les territoires du Nord Ouest forment le 7 ième et le 8ième article de leur programme, qui nous arrive par la presse de Montréal.

Mais alors nous nous demandons avec anxiété dans quel sens l'on va traiter cette œuvre de la colonisation française au Manitoba, et cell ede l'émigration, car les deux œuvres sont connexes ?

Sans vouloir anticiper sur les débats du congrès, nous croyons utile de reproduire quelques passages d'une lettre que l'honorable sénateur Bernier publiait en février 1897 dans le *Monde*, de Montréal, et qui touche au problème que devront traiter les conférenciers :

On se rappelle sans doute l'exclamation de Cartier en pleine Chambre des Communes : "All on board for the West."

—"En route pour l'Ouest."

Cartier voulait l'émigratien des Canadiens-français de Québec vers le Manitoba. Je sais qu'il existe des lettres de cet homme éminent où cette pensée est accentuée et développée. Il voulait une province française au seuil des prairies qui s'étendent jusqu'aux pieds des Montagnes Rocheuses.

En 1871, l'épiscopat canadien-français donnait, dans une circulaire au clergé, le même conseil à la population, qui, chaque année, se détachait de la terre natale pour aller à l'étranger.

Cette politique était la bonne. Elle n'était pas exclusive. Elle ne naissait point d'un mesquin esprit d'antagonisme. Elle procédait uniquement de cette pensée qu'il serait bon, pour toute la Confédération, que les divers éléments de la nation fussent distribués de façon que chacun sentit la nécessité matérielle de respecter son voisin.

Si plus de nos nationaux étaient venus prendre leur part du beau domaine qu'arrosent la rivière Rouge et ses tributaires, nous n'aurions pas aujourd'hui la question scolaire.

Avec le nombre, nous aurions la paix.

La Confédération elle-même aurait été soustraite à l'agitation qui pourrait bien finir par la faire trembler sur ses bases.

Avec la paix, toutes choses seraient en meilleure voie de prospérité, les intérêts matériels de la nation et nos propres aspirations.

Cette politique serait encore la bonne.

On dit chez vous que nous sommes noyés. C'est une erreur. Nous sommes seulement débordés.

Les destinées de Québec ne seraient d'aucune façon compromises par le sacrifice de quelques milliers de familles en notre faveur. Une bonne migration—bien dirigée, bien soutenue, bien distribuée,—de nos nationaux vers notre province, pourrait amener à courte échéance une étonnante et salutaire transformation dans l'aspect de la population, et particulièrement dans les esprits.

Il vaudrait mieux, sous ce rapport, imiter les Anglais que de crier contre eux.

Quelques-uns—et parmi eux des hommes de la sympathie desquels nous ne doutons point—nous suggèrent le rapatriement.

D'abord, on ne rapatrie que ceux qui sont en dehors de la patrie. Nous ne sommes pas dans ce cas-là. Dieu merci ! nous vivons à l'ombre du drapeau canadien, et sur des terres canadiennes.

En second lieu, cette suggestion est d'une exécution physiquement impossible. Le retour des canadiens-français du Manitoba dans la province de Québec est aussi impossible que le rapatriement des canadiens des Etats-Unis.

N'usons donc pas nos énergies à peiner sur des utopies comme celle-là.

Du reste, l'impossibilité physique que je viens de signaler n'existerait-elle pas que le plus grand nombre d'entre nous ne pourrait se décider à prendre cette résolution suprême.

Quoi ! nous consentirions à faire le vide autour des clochers érigés par notre foi, au prix d'importants et longs sacrifices !

Nous laisserions tomber les institutions religieuses et nationales, intellectuelles et charitables, auxquelles nous pouvons nous adosser comme aux colonnes d'un temple ?

Nous consentirons à replier le drapeau de notre race qui n'a jamais cessé depuis que La Verendrye l'y a déployé, de flotter dans l'air vif et embaumé qui souffle dans nos prairies !

Nous reculerions, à la première alerte, devant d'autres bataillons uniquement parce que ceux-ci sont plus gros !

Nous renoncerions enfin, dans cette partie du pays, à l'œuvre chrétienne et civilisatrice qui est la plus forte aspiration de notre race !

Ce n'est pas ce que nos ancêtres ont fait sur les bords du Saint-Laurent !

Puisque nous sommes ici, nous voulons faire ce qu'ils ont fait !

Plus tard on nous en louera.

Plaise au ciel qu'on n'ait pas alors à reprocher à ceux qui nous donnent ces conseils ce que nous avons souvent reproché à la France, de n'avoir pas su mieux apprécier la valeur d'une colonie aussi belle que le Canada.

L'ORGANISATION PAROISSIALE

Ce sujet se présentait naturellement à notre esprit pendant que nous décrivions les fêtes qui ont marqué les deux dernières semaines. Brièvement nous avons dit quelle sauvegarde la paroisse avait été pour notre race sur les bords du Saint-Laurent. Nos lecteurs voudront bien souffrir que nous revenions sur ce grand fait historique.

Le dernier mot n'est pas dit sur l'avenir des races au Canada. Toutes sont vraiment encore en lutte pour la prédominance dans un coin ou l'autre du pays. Telle qui se croyait, il y a vingt-cinq ou trente ans, maitresse à jamais du territoire où elle avait dressé ses tentes, y a vu déchoir son nombre et son influence. C'est le spectacle que nous ont offert les Cantons de l'Est dans la province de Québec.

Les *Loyalistes* de la Nouvelle-Angleterre s'étaient rejetés sur cette zône du sol anglais quand ils virent le drapeau étoilé couvrir de son ombre New-York, le Maine, le New-Hamphire et le Vermont. Ils avaient eu tout le temps de s'y fortifier. Ils l'avaient percée de routes et de voies ferrées. Ils l'avaient plongée dans une atmosphère faite de leur esprit et de leurs institutions. Mais voilà qu'un beau jour, la paroisse catholique s'organise sur place, au milieu d'eux. Le résultat a été ce qu'il avait été le long du grand fleuve.

Non seulement le canadien-français a su se maintenir autour de son église, mais les familles ont débordé et de nouvelles paroisses ont été fondées. Aujourd'hui l'influence française et catholique se fait sentir efficacement, quand elle n'y domine pas absolument, là même où, il y a un quart de siècle, elle ne comptait point.

La paroisse catholique n'a pas au Manitoba les consécrations légales dont elle jouit dans la province de Québec. Elle existe pourtant ici comme là-bas, tant elle est dans nos mœurs et dans nos traditions. Ici comme là-bas, elle répond à un besoin du cœur et à une nécessité nationale. Ici comme là-bas, elle est comme une citadelle où les étrangers peuvent bien pénétrer quelquefois mais où ils se sentent bientôt génés.

Ici, plus qu'ailleurs peut-être, nous sommes exposés aux imprévus des va-et-vient de la vie ; le pays est neuf, les espaces inhabitées sont vastes, des routes nouvelles s'élancent à travers la prairie et modifient les conditions du pays. Toutes ces choses peuvent faire naître des anxiétés sur certains points. Nous ne croyons pas cependant qu'on doive s'y trop abandonner. Où l'organisation paroissiale existe, où l'on en saura comprendre l'importance et conserver l'esprit, il ne peut y avoir de dangers sérieux. La présence de quelques étrangers n'est pas un envahissement. Mais qu'ils soient comme la bouée qui indique la passe difficile. N'allons ni à droite ni à gauche. Marchons droit, aux vives lueurs de nos traditions, dans le sillage tracé par le vaisseau qui porte nos aspirations.

L'une de ces traditions est la possession du sol. C'est à quoi nous devons nous appliquer. Gardons bien d'abord ce que nous occupons. Le reste viendra par surcroit.

Les paroisses engendrent les paroisses. Il vient un temps où l'on se sent assez fort pour laisser s'éloigner du foyer natal un essaim de jeunes gens qui vont à leur tour ouvrir de nouvelles terres, fonder de nouvelles paroisses, stimulant ainsi la vie nationale et la fortifiant pour des triomphes peut-être lointains mais sûrs.

LE JOUR DES MORTS

"La religion, dit Chateaubriand, non satisfaite de donner des prières et des bénédictions à chaque cercueil, a couronné les choses de l'autre vie par une cérémonie générale, où elle réunit la memoire des innombrables habitants du sépulcre ; vaste communauté des morts, où le grand est couché aupres du petit ; république de parfaite égalité, où l'on n'entre point sans ôter son casque et sa couronne, pour passer par la porte abaissée du tombeau.

Le soir de la Toussaint, pendant que chaque famille, de retour des offices, reste rassemblée devant le foyer domestique, qui a repris sa flamme et sa douce chaleur, on entend descendre des tours et clochers, et se mêler au premier silence de la nuit, des tintements funéraires. C'est la voix des trépassés qui demandent que les vivants prient pour eux.

Admirez quelle connaissance la religion a du cœur humain ! Elle a voulu faire prier ses enfants pour les morts ; mais, pour qu'à la vue de tant de cercueils la tristesse et la douleur n'absorbassent pas trop leurs âmes, elle a montré les rayons du ciel à côté des ombres du sépulcre, la résurrection auprès de la mort.

Dieu, qui a fait le cœur de l'homme, en connait la faiblesse, en conçoit les terreurs : aussi quand il veut pour notre bien, que nous songions à la mort, il fait tomber sur elle quelques lueurs de sa gloire ; quand il nous commande de venir prier près des tombeaux, il fait descendre dans les régions funèbres deux filles des cieux, LA FOI et L'ESPÉRANCE ; et ces saintes enchanteresses nous disent là des paroles si douces, que la terreur nous abandonne ; à travers nos pleurs, nous voyons de beaux anges emportant sur leurs ailes les âmes délivrées de nos amis... ; et dans le profond silence qui s'étend sur toutes les tombes, si un mot nous arrive, c'est celui de RÉSURRECTION !

Jamais on ne nous a autant montré, enseigné la puissance de la prière et l'excellence de notre grand sacrifice, qu'auprès des autels tendus de deuil.

C'est sur le corps glacé de notre mère, sur les restes de notre vieux père, sur les jeunes cadavres de nos enfants, sur la cendre de nos amis, que le christianisme nous dit : N'ayez pas peur, la tombe, c'est le berceau de l'immortalité.

O Sainte foi catholique, c'est toi qui donnes à nos affections, à nos amitiés, une durée qui s'allonge par de là la vie ; c'est toi qui renoues les liens que les années et les maladies avaient voulu rompre ; c'est toi qui concèdes aux enfants le pouvoir de racheter du purgatoire les âmes de leurs pères et de leurs méres, et aux parents la puissance de donner une seconde fois la vie à leurs enfants.

Sous la croix de marbre qui étend ses bras sur les restes du riche, sous la croix de bois noir qui portége la fosse de gazon du simple villageois, la religion, quand est venu le *jour des morts*, fait entendre les mêmes paroles. Ecoutez :

" Bienheureux sont ceux qui dorment dans le Seigneur !

" Le Seigneur parlera, et les morts entendront la voix du fils de Dieu.

Quand cette heure dernière sera arrivée, heure à laquelle Dieu a résolu de réveiller les élus de leur sommeil, une voix sortira du trône et de la propre bouche du fils de Dieu, qui ordonnera aux morts de revivre :

" Os arides ! os desséchés ! écoutez la parole du Seigneur !

Au son de cette voix toute-puissante qui se fera entendre en un moment de l'orient jusqu'à l'occident, et du septentrion jusqu'au midi, les corps gisant, les os desséchés, la cendre et la poussière froide et insensible seront émus dans le creux de leurs tombeaux.

Toute la nature commencera à se remuer, et la mer, et la terre, et les abimes, se prépareront à rendre leurs morts, qu'on croyait qu'ils avaient engloutis comme leur proie."

Dieu saura bien ramasser les restes dispersés de nos corps qui lui sont toujours chers, parce qu'il les a une fois unis à une âme qui est son image.

Je le demande avec orgueil, y a-t-il sous le soleil un culte qui sache aussi bien consoler de la mort que le catholicisme ?

Nous, catholipues, avec nos prières, avec notre grand sacrifice d'expiation, nous délivrons les âmes des ceux que nous pleurons. L'amitié d'un protestant ne peut rien pour son ami mort ; l'amitié d'un catholique ne s'arrête point au marbre de la tombe : elle remue, pour ainsi dire, la terre qu'on a jetée sur les cercueils, pour délivrer l'ami qu'elle regrette.

Dans nos églises, autour du catafalque, dans les cimetières parmi les monuments somptueux et les fosses où pousent les longues herbes, on voit le peuple prier avec une tristesse mêlée d'espérance.

Dans les admirables prières de l'Eglise, tantôt ce sont des cris de douleur, tantôt des cris d'espoir ; la mort se plaint, se réjouit, tremble, se rassure, gémit et supplie ;

" O mon Dieu ! ne vous souvenez ni des fautes de ma jeunesse, ni de mes ignorances !

" Mes jours sont passés, toutes mes pensées sont évanouies, toutes les espérances de mon cœur dissipées...

" Une voix dit : Mes jours se sont évanouis comme la fumée, mes os sont tombés en poudre.

" Une autre voix répond : Mes jours ont décliné comme l'ombre.

" Qu'est-ce que la vie ? demande un prêtre.

" La foule répond : Une petite vapeur.

" Les morts se sont endormis dans la poussière.

" Ils ressusciteront tous comme ils étaient.

"Ils se réveilleront.

" Oui, glorieux dans le Seigneur.

Et du haut de la chaire, c'est le grand orateur de la mort qui parle :

" A la fin des siècles, tout le genre humain se lèvera comme une seule moisson, Mais, en attendant, il faut mourir et être assujetti à la corruption : car nous portons une chair de péché, chargée d'infirmités et de maladies.

L'Eglise, dès son origine, a toujours prié pour ses enfants morts ; elle qui connaissait les miséricordes du Seigneur, ne cessait d'offrir, pour les trépassés, le sacrifice qui rachète les âmes et qui leur ouvre les portes du ciel ; mais saint Odilon, abbé de Cluny, a été un des premiers à établir une commémoration générale pour tous les fidèles, et pour cette solennité il choisit le lendemain de la fête de tous les saints.

En peu de temps, on vit adopter et pratiquer cette observation dans toute l'Eglise d'Occident par l'autorité du siège apostolique.

Cette fête de regrets, de souvenirs et de prières, était déjà toute commune en Angleterre au commencement du treizième siècle.

Elle a été ordonnée comme de précepte pour la ville et le diocèse de Paris, par l'évêque Eustache du Bellay, dans ses statuts de l'an 1557.

Maintenant, cette commémoration des morts est établie et enracinée dans les mœurs des peuples, et les hommes oublieraient bien des fêtes avant celle-là

J'ai connu, écrit un auteur, un luthérien que notre croyance au purgatoire a rendu catholique. Il avait perdu un frère chéri au milieu d'une fête, et il se souvenait sans cesse, pour tourmenter son cœur, de ce passage si brusque d'une orgie au cercueil ; son âme avait besoin d'être rassurée ; il savait toute la pureté qu'il faut pour le ciel et, dans son culte, il ne trouvait pas de lieu intermédiaire entre les parvis célestes et les profondeurs de l'abime. Avec sa religion, il lui fallait croire qu'aussitôt le dernier soupir exhalé, le jugement de Dieu était accompli : jugement subit, irrévocable. Oh ! alors ses frayeurs devenaient de déchirantes angoisses !...Ses jours étaient sans distraction, ses nuits sans sommeil, ses pensées sans espérance ; lui aussi penchait vers la tombe.

Je me trouvai sur le même vaisseau que lui, et bientôt nous eûmes lié conversation ensemble, et bien des points de contact nous lièrent.

Quand nous fûmes débarqués, nous logeâmes dans le même hôtel ; au bout de de quelques jours, il me révéla ce qui avait répandu tant de tristesse sur ses jeunes années, la mort de son frère, et ses inquiétudes sur les destinées éternelles d'un être tant aimé !...Ah ! me dit-il un *jour des morts*, par amour pour mon frère je vais adopter votre rite !...Oh ! quand je pourrai prier pour mon frère, je respirerai, je vivrai pour demander chaque jour du bonheur dans le ciel pour celui que j'ai tant chéri sur la terre !...Votre culte fait que l'on peut encore s'entr'aider après la mort ; vos prières ôtent au sépulcre son terrible silence. Vous, vous conversez encore avec ceux qui sont partis de la vie ; vous, vous avez connu la faiblesse humaine, cette faiblesse qui n'est pas le crime, mais qui n'est pas la *pureté* ; et entre les limites du ciel et de l'enfer, Dieu vous a révélé un lieu d'expiation. Mon frère y est peut-être ; je me fais catholique pour l'en délivrer, pour me soulager de ce poids qui m'oppresse ; ce poids, je ne l'aurai plus quand je pourrai prier.

La prière, c'est la respiration de l'âme surtout près des tombeaux ; là, les choses de la mort briseraient le cœur. Mais la prière soulève ces poids écrasants de dessus nos âmes, et les fait respirer.

La prière est comme une rosée qui reverdit le bonheur et qui rend plus douce la prospérité.

La prière est comme une blanche aurore qui se lève sur nos chagrins pour en dissiper les ténèbres et pour faire voir le ciel aux yeux noyés de larmes.

DANS LE MONDE POLITIQUE

Du consentement de tous les commissaires, la commission internationale qui devait se réunir à Washington le premier du mois, s'est ajournée au 10, à cause de l'obligation des ministres canadiens de se trouver à l'arrivée du nouveau gouverneur général.

***

Les prohibitionnistes sont allés en délégation auprès de M. Laurier, pour le presser de présenter une loi prohibitive à la prochaine session. Le premier ministre les a reçus avec courtoisie, mais leur a dit repasser un autre jour. Il leur donnera sa réponse quand il aura consulté son cabinet.

LA RECOLTE

Les dernières pluies n'ont pas causé aux grains tout le dommage que l'on craignait.

M. F. W. Thompson, gérant des moulins Ogilvie, dans l'Ouest, disait samedi dernier à un reporter du "Telegram" :

Nous avons trois inspecteurs voyageant dans la Province, et chargés de s'enquérir de l'état de la récolte et je puis dire, d'après les rapports reçus d'eux, que les dommages causés par les récentes pluies ont été exagérés. Et ce que je dis ici s'applique au Manitoba et au Nord-Ouest. Les dernières nouvelles que j'ai reçues me permettent d'ajouter en toute certitude que 90 pour cent au moins du blé en meules sera de qualité supérieure. Avec la quantité de blé déjà battu et celui qui est en meules, nous aurons au moins dix millions de minots de blé de plus que toute la récolte de blé de l'année dernière."

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Dimanche prochain aura lieu la vente des bancs à la cathédrale.

Nous regrettons d'apprendre que M. le curé Messier est retenu à sa chambre par la maladie,

Sa Grandeur Mgr. Langevin a donné le sermon dimanche dernier et a parlé sur le Sacrement de Confirmation.

On a commencé dernièrement à l'archevêché de Québec, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, un nouveau procès dans la cause de canonisation du Vénérable Mgr de Laval.

Ce procès (le cinquième depuis que la cause de canonisation est commencée) aura pour objet l'examen détaillé des vertus que le Vénérable a pratiquées et des miracles qu'il a opérés.

M. l'abbé Fillion, curé de St-Jean-Baptiste, était ici hier.

Le R. P. Lecoq O. M. I. est à St-Boniface pour quelques jours.

La Rev. Mère générale des Sœurs de Miséricorde est repartie pour Montréal et enverra sous peu deux ou trois religieuses de son Ordre pour prendre charge de l'Hospice de la Maternité.

On parle beaucoup à Rome et en France, de l'élévation probable à la dignité du cardinalat, de M. l'abbé Captier, supérieur général de l'ordre de Saint Sulpice.

Il y aura jeudi matin à la cathédrale une messe de réquiem, chantée par Sa Grandeur Mgr Langevin, pour le repos des âmes de la Rev. Sœur Marie-Xavier et de la Rév. Sœur Gasçon.

SEANCE DRAMATIQUE ET MUSICALE

"La Cagnotte," de Labiche, sera jouée au Collège de Saint-Boniface, jeudi, le 17 novembre. C'est une des plus amusantes compositions du célèbre comédien. Il dessine là des caractères et y conduit une intrigue qui sont la source d'une foule de bonnes plaisanteries. Pareille comédie fera assurément passer une soirée agréable à tous les assistants.

Les profits de la séance doivent être consacrés à l'organisation des jeux d'hiver pour les élèves. C'est une bonne œuvre d'y coopérer.

Des billets pour sièges réservés sont en vente chez M. J. B. Leclerc, barbier, à Saint-Boniface. L'on y trouve aussi le plan de la salle académique du collège.

LA REINE D'ANGLETERRE ET LE DIVORCE

Sa Majesté Victoria veut mettre une barrière au divorce, qu'elle ne veut admettre sous aucun prétexte, ni aucun motif.

Le mariage, dit la reine, est une institution pleine de soucis, une charge lourde pour les personnes qui le contractent, et en le rendant indissoluble par l'Etat et l'Eglise, on rendra plus doux, les liens qui lient les contractants.

La reine, en expliquant son projet, dit qu'elle ne s'objecte pas à la réparation judiciaire, mais elle n'admet, d'aucune façon, pour quelque motif que ce soit, que des personnes divorcées contractent un second mariage.

Se basant sur le principe de l'Eglise Catholique Romaine, la reine d'Angleterre considère le mariage indissoluble jusqu'à la mort de l'un des deux époux.

DECES

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Arcadius Marcoux, de cette ville, décédé le 8 nov., à l'âge de 30 ans.

M Marcoux, qui était l'un de nos plus estimés citoyens, laisse une femme et cinq enfants. Nous prions Madame Marcoux et la famille du défunt d'accepter l'expression de nos plus vives sympathies.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 7.45 hrs, à la cathédrale.

AVIS

L'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture de la Division Electorale de Carillon, sera tenue à la salle du Conseil Municipal, à St. Pierre, Lundi, le 12ème jour de Décembre A. D. 1898, à 1 heure p.m.

PAUL CHENARD,
Sec.-Trés.

St. Pierre, 5 nov. 1898. 51

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—La neige est tombée en assez grande quant te lundi dernier.

—M H Benard a ouvert un restaurant pour les hommes d'affaires.

—Les chars urbains dans Winnipeg circulent maintenant jusqu'à minuit.

—La Banque du Commerce, à Winnipeg vient d'acheter le bloc Bannatyne.

—M J B Leclerc a reçu un assortiment complet de pipes, tabacs cigares et cigarettes Huitres fraiches 48

—Il y a aujourd'hui réunion du conseil universitaire. La question du site des bâtisses va de nouveau être discutee.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Edouard Guilbault qui parait sur notre 3.ème page. 50

—Une nouvelle paroisse sera fondée à six milles, au Sud-Est de St-Boniface. Mgr Langevin a manifesté le desir d'y voir établir une école immediatement.

Le R. P. Lacombe, le célèbre missionnaire du Nord Ouest vient de publier dans les journaux de Montreal, une lettre relative à la formation d'une colonie metisse au nord d Alberta

—Le bruit a circulé ces jours derniers à Winnipeg, que l'argent volé à la banque Molson avait ete retrouve. Cette rumeur etait sans fondement, car M. Phepoe le gerant de la banque vient de declarer que rien n'etait encore decouvert et que les detectives ne cessaient de faire des recherches.

—Les assises ont eté ouvertes à Winnipeg mercredi dernier à midi, sous la présidence de l'Honorable Juge Dubuc Après l'election du president des Grands Jures, l'Honorable Juge presenta son adresse, avec beaucoup de science. Le rapport du Grand Jury fut comme suit :

La Reine *vs* Brown, meurtre, True Bill La Reine *vs* Sibbald, obtention d'argent sous de faux pretexes, True Bill. La Reine *vs* Galloway, Viol, True Bill La Reine *vs* Leclair, Vol True Bill. La Reine *vs* Parker, Vol, No Bill Le premier procès appelé fut celui de Brown: il plaida d'abord *coupable*, mais surdemande de son avocat M. Bonnar, le plaidoyer de *non-coupable* fut entre sur le dossier et la cause fut remise au lundi suivant. Leclair accusé de vol d'animaux, fut ensuite emmené dans la boite du prisonnier. Il plaida non-coupable. Le verdict du juré fut aussi non-coupable, M. Elliot defendant l'accusé. Chas. R. Sibbald, accusé d'obtention d'argent sous le faux pretextes fut aussi acquitte. Ses avocats étaient MM. Howden et Ashbough. Le procès de Galloway est renvoye aux prochaines assises Samedi, les Grands Jures présentaient le rapport de leur visite aux institutions publiques ; ce rapport fut favoruble à ces differentes institutions. Entre autres choses, ils suggérèrent l'agrandissement de l'Institut des sourds-muets, vu que la loi oblige tous les enfants de cette categorie à entrer dans cette maison. L'Honorable juge les remercia de leur travail effectif et promit de soumettre au gouvernement leur suggestion. Brown, le nègre meutrier fut emmené devant la cour, lundi matin, ayant pour le defendre, MM. Bonnar et Leach. La défense plaida folie de la part du prisonnier, mais quoique très habile, elle ne put réussir à sauver son client qui futtrouve coupable de meurtre par le jure. Il sera pendu le 23 decembre.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

Fannystelle,

La lumière acétylène vient de faire son apparition dans notre paroisse.

Vingt becs ont été posés dans la résidence de M. Louis Allart, par notre jeune ami, M. Aime Cinq-Mars, qui en a fait une étude particulière.

L'appareil marche très bien et on est très satisfait. Quatre de ces lumières ont été placées sur le toit et donnent une lumière équivalente à celle de 200 chandelles.

On évalue le coût de l'éclairage à l'acétylène, par annee, à la moité de celui de l'eclairage au petrole

Nous souhaitons à notre jeune ami plein succès dans sa nouvelle entreprise.

St-Francois-Xavier,

Notre bazar a réussi au-delà de toutes nos espérances. Il a rapporté la somme de $1700 00. C'est à peu près le plus fort montant qu'un bazar de paroisse ait jamais produit au Manitoba. Notre digne curé le Rev. M. Kavanagh, qui a travaillé avec tant de zèle à ce bazar, est largement recompensé de ses labeurs.

St-Charles

Un bien pénible accident est arrivé ici lundi, Madame Pharand, ménagère chez le R. P. Dandurand, curé de la paroisse, était dans la cour du presbytère quand elle fut attaquée par un chien qui lui infligea de graves blessures, avant qu'on put venir à son secours. Le Dr Dame, de Winnipeg, fut mandé en toute hâte, mais en dépit des efforts de l'habile medecin, la malade expira dans la soiree. Elle etait âgé de 60 ans. Ses funérailles ont eu lieu ce matin.

St-Jean Baptiste

A l'assemblée annuelle de la compagnie du moulin à farine, les directeurs suivant: ont eté nommés pour l'année courante Messieurs N. Comeault, Joseph Baril, P. Parenteau, R. Marion, Joseph Pelissier, Paul Gagnon. M. N. Comeault a été élu President Gerant: M. Joseph Baril, Sec.-Tresorier. A propos de ce moulin, je crois devoir annoncer au public et surtout aux Canadiens-français que des changements récemment faits asurent à ceux qui viendront ici faire moudre leurs grains, de la farine de première classe. Je dois leur annoncer que le prix charge pour la mouture est maintenant reduit à 10 cts par minot au lieu de 12 cts comme auparavant. Nous esperons que cette institution canadienne sera encouaragée par les canadiens de St-Norbert, Ste-Agathe, St-Joseph et Letellier. N'allons pas chez les étrangers quand nous pouvons faire aussi bien chez les nôtres. L'assemblée régulière de notre succursale de la C. M. B. A., tenue le 5 novembre, a été très nombreuse. L'on y recevait le docteur Dubuc, notre estime concitoyen, membre de l'association; de même aussi MM. Xavier Sarrazin et Jacques Plamondon. MM. E Cartier, R. Comeault, P. Prevost, J. Plouffe, P Parenteau et C. Dozois, qui tous avaient demande de admission, ont été rçeus. Voilà une succursale qui fait du progrès n'est-ce pas?

UN REMEDE CANADIEN

Qui s'est fait une réputation étonnante dans le monde entier.

Chaque histoire de guérison est soumise à l'enquete d'un journal responsable. "L'Advertiser" s'est chargé d'un de ces enquetes et donne ci-dessous les détails sur un de ces cas de guérison.

De l'"Advertiser", Harland, N B.

L'"Advertiser" a rencontré un nouveau cas qui met en évidence les propriétés curatives extraordinaires du fameux remède canadien, les Pilules Roses du Dr. Williams pour personnes pâles.

M. Williams Tedlie, de Lower Brighton, un maître de chantier, et cultivateur très connu, n'a pas été loin de rester infirme par l'effet du rhumatisme, cette maladie redoutée qui est très commune le long de la rivière St-Jean. M. Tedlie a 65 ans maintenant. Des premiers symptômes du rhumatisme se montrèrent chez lui, il y a cinq ans, à la suite de l'exposition aux intempéries, dur labeur et de la vie rude de l'homme de chantier, qui sont autant d'éléments favorables aux maladies. La maladie s'aggravait graduellement, avec quelques retours vers le mieux qui venait par intervalles, mais pendant plusieurs mois par année, il ne pouvait rien faire du tout. La douleur était tellement intense qu'il ne pouvait y avoir question de sommeil, et le travail lui était impossible. Le malade, à force de lire des cas de guérison par les Pilules Roses du Dr. Williams, résolut de les essayer à son tour. Ce n'est pas qu'il avait une confiance bien grande dans le remède, car il en avait essayé tant sans le moindre succès. Il commença à prendre les pilules, et après la deuxième boîte, il constata qu'elles lui faisaient du bien. Ce bon commencement l'encouragea à continuer le remède ; le mal et les douleurs s'éloignèrent peu à peu, le sommeil lui revint, ainsi que l'appétit. De fait, après un traitement de moins de deux mois par les Pilules Roses du Dr. Williams, M. Tedlie avait recouvré parfaitement la santé.

Il a été bien portant depuis, et il est un des chauds partisans de ce grand remède ; il engage ceux qui souffrent du même mal à expérience sans autres remèdes, et leur conseille de de recourir sans hésiter aux Pilules Roses du Dr. Williams.

Le rhumatisme, la sciatique, la névralgie, la paralysie partielle, l'ataxie locomotrice, le mal de tête nerveux, la prostration nerveuse et les maladies provenant des humeurs dans le sang, telles que la scrofule, l'ésysipède chronique, etc., disparaissent toutes devant un traitement raisonnable par les Pilules Roses du Dr. Williams. Elles donnent le teint rose dela santé aux visages pâles et blêmes et réforment complètement la constitution. En vente chez tous les marchands, ou envoie franco par la poste, à 50 cts. la boîte ou 6 boîtes pour $2 50 en s'addressant à The Dr-Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. Ne vous laissez pas persuader d'accepter des contrefaçons.

NOUVELLES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

(*Suite de ta 1er page*)

L'Islet

Dimanche dernier, Mgr l'Archevêque de Québec a béni une cloche pour l'église paroissiale.

Joliette

Des voleurs se sont introduits dans le magasin de Melle Anna Mignie. Mademelle Mignie a l'habitude de laisser d'assez forts montants dans son coffre-fort: c'est ce qui a décidé les voleurs, qui ont élu domicile dans notre ville, de diriger leurs pas vers ce point. Malheureusement pour eux le coffre-fort avait été vidé, la veille, Ils durent se contenter de prendre $1.40, qui avaient été laissées dans le tiroir. En somme, $1.40 pour risquer de se faire mettre le grappin dessus et d'aller passer quelques années au pénitencier, ça n'est pas beaucoup lucratif.

—Le *Manitoba* est en vente à Winnipeg chez M. G. R. Vendôme, 290, rue Principale et chez Melle Kéroack, coin de la rue Principale et Water. A St-Boniface chez M. J. B. Leclerc, barbier et agent de journaux, avenue Taché.

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs ; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'élèves admissibles depuis l'âge desix ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1 00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provencher $0.50 par mois.

LES PETITES ANNONCES

Telles que

MAISON A LOUER,
EMPLOI DEMANDÉ,
SITUATION VACANTE,
TROUVÉ,
PERDU,
PROPRIÉTÉ A VENDRE
A VENDRE,

Seront insérées dans LE MANITOBA à raison de 25 cents pour 6 lignes.

Abonnez-vous —AU— Journal.

LE MANITOBA,

Le Plus Ancien Journal Francais de Manitoba et du Nord-Ouest.

$1.00 par année

IMPRIMERIE DU Journal "LE MANITOBA"

Nous executons sous le plus court delai

Toutes Commandes pour Impressions

DANS LES DEUX LANGUES

—TOUTES SPFOES DE—

BLANCS et FORMULES

A L'USAGE DES

Corporations Municipales

Toutes commandes envoyées par la malle recevra une attention immédiate en s'adressant à

BÉRUBÉ & CIE,

SAINT-BONIFACE - MAN

AVIS.

AVIS est par le présent donné qu'une application sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session, pour un acte incorporant "The Canada Plate Glass Assurance Company" aux fins de faire des affaires comme compagnie d'assurance pour les plaques de verre, la dite compagnie ayant sa principale place d'affaires dans la cité de Montréal.

HATTON & McLENNAN,
Procureurs des requérants.
Montréal le 15 octobre 1788. 22-10-98

The Lake Manitoba Railway & Canal Co.

Allant nord
Lisez en descendant. Lisez en montant.

2nde Classe Mixte. No. 1 Lundi. Ven.	STATIONS.	2nde Classe Mixte No. 2 Mardi. Samedi.
7 50	Winnipeg	25 35
10 15	Portage la Prairie	19 15
10 45	Macdonald	18 45
11 00	Westbourne	18 25
11 25	Woodside.	17 55
11 50	Gladstone	17 30
12 30	Gladstone Junction	17 00
12 56	Ogilvie	16 30
13 25	Plumas	16 05
14 06	Glenella	15 17
14 40	Giercairn	14 20
15 16	Elliot	14 10
15 48	Laurier	13 36
16 15	Makinak	13 10
16 45	Ochre River	12 45
a17 30	Dauphin	d12 00
d18 45		a10 00
19 17	Valley River	9 28
19 40	Sifton	9 05
20 13	Fork River	8 25
a20 50	Winnepegosis	d7 45

Ecrivez à propos des homesteads gratuits dans le district de la rivière Swan venant d'être ouverts à la culture et voisin du fameux district Dauphin.

D. B. HANNA, Surintendant.

Si vous avez une propriété à vendre, annoncez dans LE MANITOBA, et vous trouverez de suite un acheteur.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 8 Novembre 1898.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb..............	0 18	à 0 20
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 18
Fromage............................	0 08	à 0 09
Œufs frais, la doz..............	0 18	à 0 18
Œufs en boîtes, la doz	0 13	à 0 14
Patates nouvelles, le minot....	0 35	à 0 40
Navets, le minot.................	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot..............	0 40	à 0 45
Panais, la lb......................	0 02	à 0 00
Betterave, le minot.............	0 30	à 0 40
Oignons, le minot................	0 75	à 1 00
Choux, par douzaine............	0 25	à 0 40
Oie, par lb..........................	0 00	à 0 12
Canards, par lb.	0 00	à 0 12
Dindes, par lb.....................	0 10	à 0 12
Poulets, par lb....................	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Bœuf vif, par lb..................	0 02½	à 0 03
Porc, abattu, par lb..............	0 06½	à 0 07½
Cochons, vif, par lb	0 05	à 0 05½
Mouton, par lb.....................	0 07	à 0 09
Veau, abattu, par lb.............	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb..................	0 05	à 0 06
GRAINS.		
Blé dur, par minot..............	0 00	à 0 64
Avoine, par minot..............	0 00	à 0 35
Orge "	0 00	à 0 35
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process...		2 05
" Strong Baker.......		1 85
" Manitoba Baker.....		1 45
" Imperial Baker.....		1 35
" Supérieure XXXX		1 15
" Nestor		0 90
Gru, la tonne............................		11 00
Son, "		4 00
BOIS ET CHARBON.		
Tremble..................................	3 00 à	3 25
Frêne, chêne et épinette rouge	4 00 à	4 50
Charbon dur........................	8 00 à	8 50
Charbon mou........................	4 50 à	0 00
FOIN.		
Foin de prairie, 1ère qual..	8 00 à	10 00
Foin pressé, par tonne......	0 00 à	0 00

DE PAR LE MONDE

Environ 2,200 Russes Doukhobors sont en route pour le Canada.

On dit qu'il existe dans le monde entier 13,000 sortes d'estampilles.

Le parlement d'Angleterre couvre 9 acres de terre et compte 1,200 chambres.

On se prépare à construire en Californie une université qui coûtera $25,000,000.

D'après les derniers calculs, la guerre contre l'Espagne coûtera aux Etats-Unis la somme de $235,000,000.

Au 19 juillet 1898, d'après divers renseignements, la population de la ville de Dawson était de 16,650 âmes.

L'amiral Dewey a dépensé pour $47,000 de munition, lors de la bataille navalle de Cavite, le premier mai dernier.

Le gouvernement des Etats-Unis a commandé la construction de 55 navires de guerre, dont 8 seront de première grandeur. Avec ces navires, les Etats-Unis tiendront le 3e rang parmi les nations de puissance maritime. Maintemant qu'il a goûté à la guerre le yankee est difficile à rassasier.

Un jour un professeur posa une question à un candidat, et en attendant la réponse il causait avec son voisin. Puis, la réponse ne venait pas, il demande à l'étudiant s'il avait bien compris la question. Oui Monsieur répondit l'étudiant.

Alors vous êtes bien habile répliqua le professeur, car je ne l'ai pas comprise moi-même.

L'Australie ne se plaint plus d'avoir trop de lapins. Elle a trouvé un moyen de s'en débarasser. Elle les envoie en Angleterre! Les lapins, débarrassés de leurs peaux, sont mis en caque, comme des harengs et transportés en Angleterre dans les compartiments frigorifiques des navires. Dix millions de lapins ont déja de la sorte pris la route d'Angleterre.

Il paraît qu'il y a encore une cinquantaine de canadiens au Brésil. De ceux qui ont entrepris le voyage il y a deux ans, environ 50, qui étaient restés avec l'espoir de récolter un peu d'or, ont fait ample moisson de mauvais traitements, de maladies et même de coups. Ils soupirent après le retour de l'exil.

Des démarches sont faites en ce sens et on espère qu'ils reveiront sous peu la terre canadienne.

A propos du désarmement.

Une revue a calculé qu'il se trouvait à la surface du globe 5,250,000 soldats premanents.

En cas d'un conflit universel, il y aurait 44,250,000 hommes sous les armes.

Si ces hommes armés recevaient l'ordre d'exterminer le reste de la population terrestre, chacun d'eux ne devrait massacrer que 32 personnes. Ils n'auraient qu'à s'entretuer ensuite pour exterminer le genre humain.

Placés en file, les soldats du globe feraient un cordon serré autour de l'équateur. Une seule décharge de tous les fusils de ces armées coûterait plus de cinq mille dollars. Pour passer ces troupes en revue, il faudrait un train marchant à grande vitesse, et sans arrêt, pendant soixante-dix jours.

Mgr Valdés, évêque de Puerto-Rico, a demandé au saint siège de le relever de ses fonctions, parce qu'il ne veut pas exercer son ministère sous l'administration américaine.

Léon XIII recevaint dernièrement un prélat français, la conversation tomba sur la santé du Pape, et le Souverian-Pontife affirma se sentir très bien.

"On dit et on écrit que je suis faible, que je m'évanouis souvent, que je perds la mémoire. Ecoutez." Et le pape récita tout d'un trait le discours d'Enée à Didon, rapporté par Virgile.

Le prélat français faisait ses compliments au Pontife, qui répondit avec un sourire plein de malice:

"Combien à mon âge, en feraient autant?"

Le jeune empereur d'Allemagne, toujours en mouvement, est actuellement à Jerusalem. Si l'on en croit les dépêches, il aurait fait hisser le drapeau allemand sur l'emplacement qu'aurait occupé la demeure de la Sainte-Vierge, aux lieux saints. Le Sultan aurait cédé ce terrain à l'empereur Guillaume; celui-ci en aurait fait hommage aux catholiques allemands, et en aurait informé le Pape par une dépêche dans laquelle il professe de son profond attachement au Saint Siège et de son bon vouloir pour les catholiques de son empire.

RUMEURS DE GUERRE

Aux difficultés pendantes entre la France et l'Angleterre viennent maintenant s'ajouter d'autres difficultés entre la Russie et l'Angleterre à propos des affaires d'Orient. On parle de guerre.

Serions-nous sur le point d'assister au spectacle d'un grand conflit entre les puissances européennes?

A Propos d'Agriculture

EXPERIENCE INTERESSANTE

Une expérience intéressante que l'on a faite à Cornell, E. U.:

L'on voulait savoir jusqu'à quel point la ration de grain pouvait avoir de l'influence sur les vaches laitières au pâturage. L'on prit chez un cultivateur, seize vaches qui avaient été nourries assez maigrement pendant l'hiver précédent. L'on divisa ces vaches en deux lots de huit vaches chacun. L'épreuve commença le 23 mai; toutes les vaches eurent le même pâturage, excepté que les vaches d'un lot reçurent chacune, quatre pintes de moulée, avoine et pois, dans laquelle il y avait une légère quantité de graine de coton moulue. Les vaches de l'autre lot ne reçurent pas de grain du tout. Le 10 août, le pâturage devint très pauvre et l'on donna à toutes les vaches du fourrage vert, du blé d'Inde, jusqu'à ce que les vaches eussent pu pâturer dans les prairies, ce qui arriva au 1er octobre; le 13 octobre l'on ajouta des citrouilles que l'on donna copieusement aux vaches des deux lots. Comme l'on peut voir, les vaches qui n'avaient pas la ration de grain, eurent en quantité de l'herbe et du fourrage vert; plus généralement que n'en ont les vaches de la majorité des cultivateurs.

L'épreuve dura vingt-deux semaines: durant ce temps, les vaches qui avaient eu du grain avaient consommé 5,200 livres de grain et avaient donné 4,931 livres de lait de plus que celles qui n'en avaient pas eu. Elles avaient aussi gagné en poids 53livres en moyenne de plus en que celles qui n'avaient eu que de l'herbe et du fourrage vert. Les vaches nourries au grain avaient gagné 161 livres en moyenne et les autres 113 livres. L'on constata que la richesse du lait était à peu près la même pour les deux lots.

L'année suivante, l'on prit six vaches de chaque lot que l'on mit au pâturage sans donner de grain à aucune d'elles et l'on tint compte du rendement de chacune. Le rendement moyen des vaches qui avaient eu du grain l'année précédente fut de 3,440 livres de lait et celui des autres fut de 2,960 livres, ce qui faisait 480 de lait de plus en faveur des premières, augmentation que l'on ne peut qu'attribuer à la ration de grain qu'elles avaient eue.

Le professeur Roberts, de la ferme expérimentale de Cornell fait les remarques suivantes:

Cette expérience prouve à l'évidence qu'il est très important pour le cultivateur qui élève lui-même ses vaches laitières, de bien nourrir ses génisses dès le le début et que la ration de grain donnée aux jeunes vaches de deux et trois ans, développent beaucoup les qualités laitières chez elles; il est certain que ces vaches seront toujours meilleures laitières que celles qui n'ont pas eu de grain du tout.

Il continue en disant que d'autres expériences démontrent que la ration de grain donnée aux vaches qui sont dans un très riche pâturage, donne peu de résultat; car l'augmentation dans le rendement du lait, dans ce cas, ne paie pas la valeur du grain que l'on donne; mais qu'il n'en serait pas de même, si l'on faisait les mêmes expériences pour des vaches qui sont dans de pauvres pâturages, les résultats seraient bien différents et que, d'un autre côté, il faut tenir compte de la différence très grande qu'il y a entre la valeur du fumier des vaches nourries à la ration de grain et celui de celles qui n'ont que le pâturage; que le premier, d'après ses propres expériences, vaut le tiers et quelquefois la moitié de la valeur du grain que l'on donne.

Une noce se présente à la mairie; le marié est en état d'ébriété manifeste et le maire s'adresse à la douce fiancée:

—Comment pouvez-vous consentir à épouser un homme dans cet état: il est ivre-mort!

—C'est justement pour cà, monsieur le maire.

—Comment cela?

—Dam! quand il n'est pas gris, il ne veut plus!

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

LE VENDREDI

DE

PIERRE BERNARD

No. 19

(*Suite*)

—Des devoirs sacrés,—reprit machinalement M. Devillers au comble de la surprise—des devoirs... vos devoirs sont ici, Monsieur. Qu'est-ce que tous ces devoirs sacrés auprès de l'estime, de la confiance d'un homme tel que moi! M. Devillers prononça ces mots avec un dédain nuancé d'indignation.

—Il n'est pas bien, Monsieur, de se faire estimer pour des qualités telles que les vôtres et de laisser ainsi les gens.

Pierre, sans dire un mot, fit un geste qui indiquait les autres clercs.

—Non, non, reprit avec vivacité M. Devillers. Non. Et puisque l'occasion s'en présente, je tiens à vous rendre justice. Ecoutez-moi. Aucun de ces messieurs, que j'estime certainement beaucoup, ne possède cette ponctualité, et il faut le dire, cette intelligence des affaires qui m'étonne moi-même dans un jeune homme de votre âge. Vous avez une manière grande, loyale, résolue de saisir une question et de faire accepter vos idées...... Ces messieurs le diront comme moi.

Les murmures, les signes de têtes aussi flatteurs qu'énergiques, ne pouvaient laisser le moindre doute. L'un des jeunes clercs auquel Pierre avait rendu de grands services se leva, vint lui serrer la main. Les autres l'imitèrent.

—Il n'en faut pas moins, Messieurs, que je vous quitte, dit Pierre avec émotion.

—Pas en ce moment, reprit M. Devillers.

—En ce moment même, et je ne sais pour combien de temps.

—Mais cela est impossible; je ne le permettrai pas, fit avec hauteur le patron.

—Je partirai, Monsieur, dit avec une très grande fermeté le jeune homme.

M. Devillers, s'abandonnant alors à la plus violente indignation, s'oublia au point de mêler aux reproches l'expression de sa profonde estime.

—Croyez-vous, Monsieur, qu'il soit admissible de tromper ainsi la confiance d'un homme tel que moi! Est-ce parce que vous êtes nécessaire que vous tenez à le faire sentir? Votre vertu, votre probité, votre délicatesse même, mais vos qualités, Monsieur, vos principes s'opposent à votre départ du moment que je vous enjoins de ne pas me laisser ainsi. A qui se fier, alors, à qui se fier, si vous, Monsieur, vous faites un jeu de ma confiance, de ma sécurité? Est-ce donc pour entrer en religion, car votre position est ici la plus belle que vous puissiez espérer. J'augmenterai vos appointements. N'est-il pas vrai, Edouard?

—Certainement, répondit le maître-clerc, avec ce sourire équivoque que nous lui connaissont.

—Voyons, faut-il vous prier, continua d'un ton plus doux M. Devillers... Je vous en supplie, cher Monsieur Pierre, ne prenez de vacances que dans cinq ou six mois... J'ai été un peu vif, pardonnez-moi. Allons, c'est dit, vous nous restez.

—Non, Monsieur, affirma Pierre, sans même avoir paru s'apercevoir de l'étrange scène qui lui était faite.

—J'y mettrai ordre, déclara avec emportement M. Devillers, et il sortit.

A peine la double porte du cabinet du maître fut-elle fermée violemment que le Principal se leva, rejetant ses cheveux en arrière, comme faisait le patron, et haussant les épaules, il dit à Pierre.

—Ah! bah! à votre place, je partirais tout de même.

—C'est ce que je ferai.

—Et quel jour?

—Le 8, à quatre heures du matin. Je m'efforcerai de laisser tout en ordre; mais cela me semble difficile, ajouta-il en plongeant son regard dans le regard de M. Edouard qui détourna la tête.

—Ne partez que le 9 au matin, je vous prie.

—Parce qu'il vous sera plus facile de liquider ce compte....... dont je vous ai parlé, ajouta-t-il rapidement.

—Je n'en vois pas l'utilité immédiate.

Je vous en prie, je n'aurai de temps ni demain, ni autres jours, rendez-moi ce service, insista le maître-clerc; vous veillerez quelques heures, mais souvenez-vous que toute lumière doit être éteinte à minuit; vous aurez d'ailleurs à faire vos préparatifs, à prendre un peu de repos. Donc à minuit, c'est entendu, vous quittez l'étude. Vous y serez seul, et travaillerez ainsi très vite et très librement, dit-il à haute voix.

Eh bien! mais à qui remettre les clefs?

—Pas à moi certainement. Je dois faire acte de présence à ce grand bal donné par une parente de Mme Devillers, pour faire connaître à la famille et aux amis ce fiancé qui bientôt sera de leur monde, ajouta le bel Edouard, en posant la main sur sa poitrine avec une importance respectueuse, très comique en vérité

—Vous laisserez les clefs sur le bureau du Patron.

—Je n'entre que le moins possible dans le cabinet.

—Ah! bah! pour une fois il le faudra bien.

—Soit, dit Pierre debout, se préparant à saluer les autres clercs qui attendaient pour lui dire adieu.

—Au revoir, répondit M Edouard d'un accent enjoué et gracieux. Vous quitterez l'étude à minuit, c'est entendu.

—Adieu, fit sèchement Pierre Bernard, en dégageant sa main que tenait Bertreux.

Quelques jours après cette scène, M. Devillers, à peine remis de ses émotions, travaillait dans son cabinet, lorsque Baptiste, frappant à la porte, demanba si l'oncle Étienne pouvait être reçu.

—Faites monter chez moi, fit M. Devillers, qui voulait prendre le temps de dissimuler la contrariété que lui causait cette visite.

Le petit salon était précisément au-dessus du cabinet de M. Devillers, et il entendit bientôt, et pendant quelques minutes, les pas de l'oncle Étienne, allant et venant pour tromper son impatience.

Ce bruit, très sourd cependant, agaçait M. Devillers, qui écarta vivement son fauteuil, monta, ouvrit le petit salon intime et se trouva en face de l'oncle, qui s'était retourné.

—Devillers, dit-il, sans le saluer ni lui tendre la main, ce mariage dont on parle dans votre monde est-il décidé, vraiment decidé?

—Vous voulez dire.. mon oncle?

Interrogea le notaire d'un inflection respectueuse.

—Je veux parler du mariage d'Étiennette et de votre Bertreux. Est-il vrai, Devillers, est-il vrai que vous la mariez ainsi?

— Mon oncle, vous en serez averti selon toutes convenances; mais puisque vous m'interrogez, je vous repondrai: Ce mariage est arrêté et je me proposais de vous en faire part très prochainement.

Ceci était débité avec une déférence un peu railleuse qui surprit l'oncle Étienne; il demeura un moment silencieux et murmura comme à lui-même.

—Ce mariage ne se fera pas.

Puis à voix plus haute et regardant M. Devillers en face:

(*A Suivre*)

Quelle punition ton père t'a-t-il infligée la première fois qu'il t'a pris à fumer?

Il ma force de fumer ma pipe jusqu'au bout!

AVIS

Avis est par les presentes donné qu'une demande sera faite au Parlement Federal à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte pour amender l'Acte d'Incorporation de la "The Canada Accident Assurance Company," afin de permettre à la dite Compagnie de faire des affaires d'assurances contre la maladie et autres.

HATTON & MCLENNAN,
Solliciteurs des requerants,
Montréal, 25 oct., 1898. 2-11-9.